

Opportunités de carrière : Référendaire auprès des juges de la Cour (361)

Numéro de vacance de poste 361 - Publié 06/03/2020

 [Aperçu avant impression du descriptif de poste](#)

[Postuler](#)

[Enregistrer le poste](#)

[Revenir à la liste](#)

Date de publication : 06 mars 2020

Date limite de dépôt des candidatures : 01 mai 2020

Intitulé du poste : Référendaire auprès des juges de la Cour (juriste adjoint de première classe) (plusieurs postes)

Classe : P-2

Numéro de l'avis de vacance de poste : 2020/361

Lieu d'affectation : Cour internationale de Justice, La Haye, Pays-Bas

Unité administrative : Département des affaires juridiques

Montant indicatif de la rémunération annuelle nette minimum (y compris l'indemnité de poste) sur la base des taux applicables en février 2020 : 66,996.00 dollars des Etats-Unis d'Amérique

Durée de l'engagement : Contrat d'une durée déterminée de deux ans, renouvelable une fois

Entrée en fonctions : Dès que possible, à partir de juillet 2020

Contexte

La Cour internationale de Justice souhaite nommer plusieurs référendaires qui apporteront chacun leur concours à l'un des juges de la Cour, en effectuant des recherches et d'autres travaux juridiques. Sur le plan administratif, les référendaires dépendent du département des affaires juridiques.

Fonctions

Placé sous la supervision d'un juge auquel il sera spécialement affecté, le titulaire assistera celui-ci en effectuant des travaux de recherche juridique et en lui apportant son concours dans le cadre d'affaires pendantes devant la Cour. Il pourra également être appelé à fournir une assistance et un appui juridiques à un juge ad hoc siégeant dans une affaire déterminée. En coordination avec le juge auquel il sera affecté, le référendaire pourra également être appelé à effectuer des tâches juridiques ponctuelles pour le Greffe.

Qualifications et compétences

Diplôme universitaire de deuxième cycle en droit, assorti d'une solide formation en droit international public ou d'une expérience professionnelle dans ce domaine ou, à défaut, diplôme de premier cycle assorti de l'expérience professionnelle voulue. Des études de troisième cycle en droit international public constitueraient un atout.

Une expérience de deux ans dans le domaine du règlement des différends juridiques internationaux au sein d'une organisation internationale, d'une institution gouvernementale, d'un cabinet juridique ou d'une entreprise du secteur privé serait souhaitable.

Langues

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles de la Cour. Une parfaite connaissance d'une de ces deux langues et une grande aisance rédactionnelle dans celle-ci sont requises. Une bonne compréhension de l'autre langue ainsi qu'une aptitude élémentaire à communiquer dans cette langue sont également nécessaires. La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies serait un atout.

Rémunération

La Cour offre une rémunération compétitive (traitement et avantages) tenant compte de la formation, de l'expérience et de la situation de famille de l'intéressé.

Les traitements versés par la Cour sont calculés en dollars des Etats-Unis mais payés en euros. Ils comprennent un traitement de base et une indemnité de poste déterminée en fonction du coût de la vie aux Pays-Bas et du taux de change.

En outre, la Cour offre des avantages intéressants, dont trente jours de congé annuel, un congé dans les foyers après deux ans, une indemnité couvrant les frais d'études des enfants à charge, un plan de retraite et une couverture d'assurance maladie.

Procédure de sélection

Les candidats sont priés de postuler en utilisant le système de recrutement en ligne de la Cour. Il est spécialement demandé aux candidats de fournir, au moment de leur demande, leur dossier universitaire officiel complet sous format PDF, en indiquant, pour chaque qualification universitaire ou professionnelle, les résultats obtenus (mention éventuelle, moyenne générale, note ou place obtenue dans un classement général). Si ces informations ne sont pas disponibles auprès de l'université ou de l'institution concernée, il convient de l'indiquer.

Les candidats présélectionnés seront invités à passer des épreuves écrites et des entretiens à La Haye ou à distance, au cours du mois de Juin 2020. Au cours de ces épreuves écrites et de ces entretiens, les candidats devront être prêts à démontrer que leurs connaissances portent sur un large éventail d'aspects du droit international public. Les candidats que la Cour aura jugés admissibles au regard des critères formulés ci-dessus pourront être inscrits sur une liste de réserve dans l'éventualité où un poste similaire se libérerait à l'avenir.

Les candidats retenus pourront être soumis à une procédure d'habilitation de sécurité, dans le cadre de laquelle l'authenticité des informations fournies dans leur notice personnelle et leurs antécédents judiciaires seront vérifiés. Les candidats doivent être en mesure de soumettre, si nécessaire, une copie électronique de leur passeport et de l'ensemble des diplômes dont ils auront fait état.

Le greffier se réserve le droit de ne pas nommer de candidat à ce poste ou de nommer un candidat à une classe inférieure à celle indiquée dans le présent avis ou à un poste dont le descriptif aura été modifié.

[Postuler](#)

[Enregistrer le poste](#)

[Revenir à la liste](#)